



Erreur médicale

Par serida1978

Bonsoir,
J'aimerais avoir des conseils quant à la conduite à tenir, voilà :

Le 9/11/2025 mon mari a été transporté à aux urgences de Melun (77) par les pompiers car il avait de la fièvre (39), des maux de tête, une raideur dans la nuque et il ne supportais pas la lumière. Le SAMU nous à dit que c'était une suspicion de méningite.

Mon mari à attendu plus de 5h (de 15h à 20h) pour qu'un médecin ne lui fasse AUCUNS EXAMENS et le fasse rentrer avec une ordonnance de doliprane lui disant que c'était une grippe mal soignée.

Son état ne s'améliorant pas je décide de l'accompagné aux urgence de Villeneuve saint Georges (94) vers 22h.

La bas il a été pris en charge rapidement, tous les 1ers test on été faits (grippe, COVID et ponction lombaire). La prise sang à révélé une infection au staphiloocoque doré qui peut être mortelle si pas soigné peut faire une septicémie.

A ce jour (20/11/2025) mon mari est encore hospitalisé.

J'aimerais engager une procédure mais je ne sais pas si notre dossier est recevable et par quoi commencer.

Merci de m'avoir lu

Par Bazille

Bonjour,
Un procédure pourquoi ?
Pour avoir trop attendu, parqu un docteur n a pas sorti immédiatement l artillerie lourde pour 39 de fièvre, pas assez de symptômes .
La deuxième fois il y avait peut être plus de symptômes de gravité que la première.
Je ne pense pas que vous arriviez à qualifier cela d erreur médicale.

Par serida1978

Il faudrait connaître toute l'histoire avant de donner ce genre de réponse. Et les symptômes étaient exactement les mêmes donc merci. Et sachez qu'une erreur de diagnostic constitue une erreur médicale. Bonne journée

Par Bazille

Bonjour,
Alors exposez les faits , de façon à ce que l erreur médicale soit flagrante.
Pour un personne qui n est pas de la profession difficile de juger des symptômes, vous dites vous mêmes que sont état ne s est pas amélioré, mais ses constantes ont pu varier , son rythme cardiaque, son volume respiratoire, son taux de co2 dans le sang, son fond d oeil , sa tension.

Par jodelariege

Bonjour
Pas assez de symptômes ? Maux de tête,raideur dans la nuque, éblouissement à la lumière.. Il y en eu assez pour que le samu établisse un diagnostic et cela avait l'air plus grave qu'un simple cachet de doliprane aurait fait l'affaire
Je comprends la peur de serida et sa colère

Peut être consulter un avocat pour savoir si il y a quelque chose à faire ou pas ou une association de malade

Par Isadore

Bonjour,

Ce sera à votre mari de lancer une procédure s'il le souhaite. Il est impératif de se faire assister d'un avocat spécialisé dans les questions médicales, car c'est un domaine très technique. Vous pouvez assister votre mari et vous renseigner, mais sauf s'il est sous votre tutelle vous ne pouvez pas agir à sa place.

Par calete

Bonjour,

A mon avis la première chose est de réunir l'ensemble des éléments qui documentent la situation, à commencer par se procurer l'enregistrement de l'échange téléphonique avec le régulateur du SAMU et/ou le SDIS, ainsi que bien évidemment le dossier d'admission qui a été ouvert aux urgences dans le 77. Et soumettre l'ensemble pour avis à un avocat spécialisé en droit de la santé et réparation du dommage corporel.

Les symptômes initiaux avec fièvre, céphalée, photophobie, raideur de la nuque évoquaient effectivement la possibilité d'un syndrome méningé, il manque toutefois de savoir quel était notamment l'état de conscience, s'il y a eu vomissement, ainsi que ce qui a fait écarter le diagnostic de méningite par le premier urgentiste ? En effet, avant de conclure à une simple réaction méningée à un épisode viral de type grippal tout médecin est tenu d'avoir des arguments justifiant qu'il ait pu éliminer un syndrome infectieux bactérien et le diagnostic plus grave de méningite bactérienne.

cdt

Par serida1978

Bonjour,

Merci beaucoup pour vos réponses, il y a beaucoup d'éléments dans vos réponses qui vont nous aider. Merci d'avoir pris de votre temps.

Bien à vous